



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 NAK01 Élaboration d'une politique sur l'intelligence artificielle pour l'Église Unie du Canada pour l'été 2025

Date réelle du document: août 9, 2025

Source : Kent Chown, Conseil régional Nakonah:ka

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

L'Église Unie du Canada doit se doter d'une politique encadrant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) afin de s'assurer que les avancées technologiques s'harmonisent avec ses valeurs éthiques, ses principes en matière de justice sociale et son engagement envers l'inclusion. Alors que l'IA joue un rôle croissant dans la prise de décisions et la mobilisation communautaire, une politique claire permettra de réduire les risques liés aux préjugés, à la désinformation et à la protection de la vie privée, tout en favorisant la transparence et la responsabilisation. Un tel cadre pourra également orienter l'intégration responsable de l'IA dans les activités ecclésiales, favorisant une approche équilibrée qui soutient la croissance spirituelle et le bien-être des communautés tout en prévenant les dangers liés à une mauvaise utilisation de la technologie.

2. Quelle est la situation actuelle?

À ce jour, l'Église Unie du Canada ne dispose pas d'une politique précise et accessible au public consacrée uniquement à l'utilisation de l'IA. Cependant, elle participe activement à des

discussions sur les enjeux technologiques et éthiques, discussions qui pourraient inclure l'IA à mesure qu'elle s'intègre aux activités et dans les ministères de l'Église. L'Église insiste sur l'importance des valeurs telles que la justice sociale, l'inclusion et la prise de décisions éthiques, et celles-ci devront orienter l'élaboration de toute politique future concernant l'IA.

3. Quelle est la recommandation?

Pour élaborer une politique sur l'utilisation de l'IA au sein de l'Église Unie du Canada, il est demandé au Conseil général de :

- former un comité directeur diversifié et composé de leaders de l'Église, de spécialistes en technologies de l'information et de représentantes et représentants paroissiaux;
- réaliser une évaluation des besoins au moyen de sondages et d'entrevues afin de recueillir des avis sur les usages actuels et potentiels de l'IA;
- étudier les pratiques exemplaires d'autres organisations et rédiger un cadre politique définissant les lignes directrices éthiques, les usages autorisés et les protocoles de sécurité;
- mobiliser la communauté de l'Église au moyen d'ateliers pour recueillir des commentaires et peaufiner la politique, avant de la soumettre à l'approbation des instances dirigeantes;
- mettre en œuvre des programmes de formation pour le personnel, établir un système de suivi afin d'évaluer l'efficacité de la politique, et créer un plan de communication pour informer les paroisses.

4. Contexte

Il est essentiel que l'Église Unie du Canada adopte une politique sur l'utilisation de l'IA afin que cette utilisation respecte ses principes éthiques et sa mission. Une telle politique permettra d'atténuer les risques liés à l'IA, notamment les préjugés, les atteintes à la vie privée et la désinformation, tout en renforçant la confiance au sein de la communauté. En définissant des lignes directrices claires, l'Église pourra promouvoir un usage responsable et équitable de la technologie et veiller à ce que l'IA contribue à renforcer, sans les compromettre, ses valeurs fondamentales d'inclusion, de justice sociale et de mobilisation communautaire. De plus, une politique bien définie contribuera à une prise de décision éclairée quant aux façons dont les outils d'IA sont utilisés dans les activités et les ministères

de l'Église, de manière à soutenir notre mission dans un contexte technologique en constante évolution.

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

L'élaboration d'une politique sur l'utilisation de l'IA permettra à l'Église Unie du Canada de mettre en pratique ses engagements en matière d'équité, en veillant à ce que la technologie soit utilisée de manière à promouvoir la justice, l'inclusion et l'équité sociale. Une telle politique pourra établir des lignes directrices visant à prévenir les préjugés et la discrimination dans les systèmes d'IA, en répondant aux préoccupations liées aux inégalités algorithmiques qui touchent souvent de manière démesurée les communautés marginalisées. En énonçant clairement les valeurs de l'Église en matière d'équité, la politique pourra orienter une mise en œuvre responsable des outils d'IA, veillant à ce qu'ils favorisent l'accessibilité et soutiennent la diversité des voix au sein de l'Église et de la société en général. De plus, promouvoir la transparence et la responsabilisation dans l'usage de l'IA s'inscrit dans l'engagement de l'Église visant à favoriser l'émancipation de l'ensemble de ses membres, à renforcer leur mobilisation et à veiller à ce que les avancées technologiques n'accroissent pas les inégalités existantes, mais contribuent plutôt à bâtir une société plus juste et équitable.

Remarque : La version originale en anglais de cette proposition a été rédigée à l'aide de ChatGPT.

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général :

Veuillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- En accord
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à

GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Conseil Regional Nakhonhaka Regional Council](#)